



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : MEDECINE INTERNE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand. La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisées (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Médecine Interne - Unité de Médecine Interne

Pôle de rattachement : pôle médecine A (cardiologie-médecine interne-SSIAD-HAD)

Chef de service : Dr Philippe WALKER ; 0248484942 ; philippe.walker@ch-bourges.fr

Responsable de l'Unité Fonctionnelle :

Composition de l'équipe médicale : 2.5 PH temps plein + 0.5 Hémovigilance

Nombre de lits : 15

Staff hebdomadaire pour les cas complexes

Staff mensuel avec ophtalmo (uvéites)

Staff hebdomadaire de formation (internes, FFI, DFMS, externes, PH)

Vidéoconférence de médecine interne mensuelle

Hémovigilance

| |
|---|
| 4. Présentation du service du CHU de Tours |
| Nom du service : Service de Médecine Interne Pôle de rattachement Pôle Médecine Chef de service Pr François MAILLOT Composition de l'équipe médicale 1 PUPH, 1 MCU-PH (sept 2020), 4 PH, 2 CCA Nombre de lits 50 Nombre de places 50 Plateau technique IRM, TEP, biopsies diverses, capillaroscopie |
| 5. Missions confiées |
| Prise en charge diagnostique et thérapeutique des pathologies de la spécialité pour une population adulte. Encadrement des médecins juniors en salle. Consultations spécialisées dans le cadre des centres de compétences « maladies rares » (cytopénies auto-immunes, maladies auto-immunes,..). |
| 6. Les compétences à développer |
| Pour l'assistant, c'est une acquisition d'expérience clinique large en Médecine Infectieuse. Formation possible à la capillaroscopie. Acquisition de compétences dans la gestion du post-urgences et des maladies rares |
| 7. L'organisation de la permanence des soins |
| - Dans l'établissement d'accueil : participation à l'astreinte opérationnelle - Au CHU de Tours : participation à l'astreinte des unités de médecine interne |
| 8. Les valences (enseignement/ recherche) |
| Participation à l'enseignement des internes, service agréé. Encadrement des étudiants de 2 ^{eme} et 3 ^{eme} cycles des études médicales. Publication d'un travail de recherche clinique. |
| 9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...) |
| Accès aux consultations externes Accès aux consultations transversales Accès aux consultations de Télémédecine dans le cadre du GHT Service de la bibliothèque avec accès à de nombreuses revues de la spécialité Le service s'inscrit dans le cadre du GHT et une forte demande d'avis en Médecine Interne |
| 10. Logement par l'établissement d'accueil |
| OUI |
| 11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé |
| /. |
| 12. Rémunérations, prime d'exercice territorial |
| Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins |
| 13. Prise en charge des frais de déplacement |
| OUI |
| 14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé |
| Coopérations fortes existantes dans le cadre régional ; avis spécialisés Vidéoconférence de médecine interne mensuelle Conférences hospitalo-universitaires |



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : MEDECINE INTERNE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : MEDECINE INTERNE

Pôle de rattachement : MEDECINE FORTE CONSULTATION

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : BOUIBEDE FATMA mail fatma.bouibede@chr-orleans.fr
TEL 0238613325

Composition de l'équipe médicale : 5 PH, 1PHC

Nombre de lits : 32

Nombre de places :

Plateau technique : Radiologie conventionnelle et interventionnelle, Médecine nucléaire, service Biopathologie

Autres : hôpital de jour, visioconférence

18. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service Médecine interne

| |
|---|
| <p>Pôle de rattachement Pôle Médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) François MAILLOT, francois.maillot@univ-tours.fr, 0247473715 Composition de l'équipe médicale 1 PUPH, 1 MCUPH (sept 2020), 4 PH, 2 CCA Nombre de lits 50 Nombre de places 50 Plateau technique IRM, TEP, biopsies, capillaroscopie,...</p> |
| <p>19. Missions confiées</p> <p>Prise en charge des patients hospitalisés dans les unités de médecine interne. Consultations externes spécialisées dans le cadre des centres de compétence « maladies rares » : Maladies systémiques auto-immunes, cytopénies auto-immunes, centre de référence maladies héréditaires du métabolisme</p> |
| <p>20. Les compétences à développer</p> <p>Acquisition de compétences de médecin senior pour la prise en charge du post-urgences et des maladies rares relevant de la médecine interne, notamment l'immunopathologie. Possibilité de formation à la capillaroscopie et aux biopsies spécifiques (BGSA, graisse abdominale,..)</p> |
| <p>21. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : participation à la consultation de semaine, prise en charge des patients en hôpital de jour - Au CHU de Tours : participation aux astreintes des unités de médecine interne |
| <p>22. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Encadrement des étudiants de 2^{eme} et 3^{eme} cycle des études médicales. Publication d'un travail de recherche clinique</p> |
| <p>23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Plateau radiologique et bioanapathologie Capillaroscopie</p> |
| <p>24. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p> |
| <p>25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Poste assistant plein temps voir praticien hospitalier</p> |
| <p>26. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins |
| <p>27. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p> |
| <p>28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>Centre recours et d'expertise (visioconférence) pour la filière médicale et terrain de stage et de formation des internes</p> |